

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS  
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2014-0010 DC-DG du 5 février 2014 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination du président de la commission d'évaluation économique et de santé publique**

NOR : HASX1430093S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 5 février 2014,  
Vu les articles L. 161-37, L. 161-41 et L. 161-42 du code de la sécurité sociale ;  
Vu le décret du Président de la République du 31 janvier 2011 portant nomination de M. Jean-Luc Harousseau ;  
Vu le règlement intérieur du collège ;  
Vu la déclaration publique d'intérêts de M. Jean-Luc Harousseau,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Jean-Luc Harousseau est nommé président de la commission d'évaluation économique et de santé publique à compter du 5 février 2014.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé et sur le site Internet de la Haute Autorité de santé.

Fait le 5 février 2014.

Pour le collège :  
*Le président,*  
PR J.-L. HAROUSSEAU